



HAL
open science

Imago lIbrI. RepRésentations caRolingiennes du livRe

Jean-Pierre Caillet

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Caillet. Imago lIbrI. RepRésentations caRolingiennes du livRe. Ch. Denoël, A.-O. Poilpré et S. Shimahara (dir.), Imago libri. Représentations carolingiennes du livre [Actes du colloque international de Paris/INHA-Sorbonne, 15-17 octobre 2015], BREPOLs PUBLISHERS, 2018. hal-03849895

HAL Id: hal-03849895

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-03849895>

Submitted on 30 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

IMAGO LIBRI.

REPRÉSENTATIONS CAROLINGIENNES DU LIVRE

BIBLIOLOGIA
ELEMENTA AD LIBRORVM STUDIA PERTINENTIA

Volume 47

Comité de rédaction

André Binggeli, CNRS, Institut de recherche et d'histoire des textes, Paris

Paola Degni, Alma Mater Università di Bologna

Michele C. Ferrari, Friedrich-Alexander-Universität Erlangen

Françoise Fery-Hue, CNRS, Institut de recherche et d'histoire des textes, Paris

Xavier Hermand, Université de Namur

Marilena Maniaci, Università degli studi di Cassino e del Lazio meridionale

Donatella Nebbiai, CNRS, Institut de recherche et d'histoire des textes, Paris

Judith Olszowy-Schlanger, École Pratique des Hautes Études, Paris

Teresa Webber, Trinity College, Cambridge



IMAGO LIBRI.
REPRÉSENTATIONS CAROLINGIENNES
DU LIVRE

Sous la direction de
CHARLOTTE DENOËL, ANNE-ORANGE POILPRÉ, SUMI SHIMAHARA

BREPOLS

Remerciements

Cet ouvrage est financé par l'Institut universitaire de France.



Il est le fruit du colloque international « Les représentations du livre aux époques carolingienne et ottonienne », organisé par Mesdames Charlotte Denoël, Anne-Orange Poilpré et Sumi Shimahara, et tenu à Paris à l'Institut national d'histoire de l'art et à la Sorbonne du 15 au 17 octobre 2015. Le colloque a bénéficié du soutien de l'Institut universitaire de France, des universités Paris Sorbonne et Paris 1 Panthéon-Sorbonne, du soutien de l'HiCSA (Histoire Culturelle et Sociale de l'Art) - EA 4100, de la Bibliothèque nationale de France, du Centre Jean Mabillon, du LabEx *Écrire une histoire nouvelle de l'Europe*, du Centre Roland Mousnier, de l'École nationale des chartes et de l'ED 1 de l'université Paris Sorbonne.

Que tous soient ici remerciés de leur participation à la tenue de ce colloque et à la publication de ce livre.

Préparation du manuscrit et indexation : Pierre Bonnerue
Exécution graphique : Daniel Viratelle

© 2018, Brepols Publishers n.v., Turnhout, Belgium.

All rights reserved. No part of this book may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or otherwise without the prior permission of the publisher.

ISBN 978-2-503-56767-9

ISSN 1375-9566



Printed on acid-free paper

Le livre dans l'édifice cultuel aux temps carolingiens et ottoniens

Jean-Pierre Caillet

L'illustration de la dédicace, de ce qu'il est d'usage de dénommer « les Précieux Évangiles » de Bernward de Hildesheim¹, nous établit de la manière la plus immédiate au plein cœur de notre propos. Certes, il s'agit avant tout de la représentation de l'hommage du prélat à l'adresse de la Vierge, qui précisément trône entre deux anges, l'Enfant dans son giron, sur une image vis-à-vis de celle qui ici nous concerne². Mais si l'on se focalise plus particulièrement sur cette dernière, l'on y perçoit d'emblée la place cruciale du livre au sein de l'édifice cultuel, qui, justement, constitue le cadre de la scène. Le livre en question, qu'élève l'évêque en direction de la dédicataire, apparaît en effet aux approches immédiates de l'autel, sur lequel reposent la patène et le calice. Ainsi, l'évocation du rituel eucharistique, péripétie majeure en tant que réactualisation du sacrifice divin, s'accompagne de celle de l'enseignement du Sauveur : corps et sang de celui-ci se voient donc étroitement associés à sa parole – et par extension à tout ce qui en procède – par le biais de la réunion physique des trois objets dans l'aire la plus sacrée de l'église. Mais encore conviendra-t-il ici de prendre en compte certains autres paramètres, afin de vraiment cerner – ou du moins de s'y efforcer – ce qu'il était de l'usage du livre dans le contexte matériel de l'édifice et de dégager dans quelle mesure les temps carolingiens et ottoniens présentent quelques spécificités à cet égard.

Quels types de livres ?

Le premier point à aborder dans cette perspective a trait au contenu textuel du livre – ou plutôt *des* livres utilisés alors. Nous ne saurions mieux faire, à ce sujet, que renvoyer à la très claire présentation réalisée voici un peu plus d'une vingtaine d'années par Éric Palazzo en synthétisant les études spécialisées antérieures et en y adjoignant, évidemment, son propre apport³ ; nous nous contenterons, bien entendu, d'en rappeler les grands traits, en portant particulièrement l'accent sur les mutations advenues entre le milieu du VIII^e siècle et les premières décennies du XI^e siècle. C'est d'abord la considérable diversité de ces livres qu'il faut prendre en compte. En ce qui concerne ceux servant à la messe, il s'agit du sacramentaire, rassemblant les oraisons que doit prononcer le célébrant tant dans le cadre fixe de la messe quotidienne que dans ceux des messes particulières prévues par le temporal, le sanctoral et les différentes messes votives ; puis, pour le chant, l'antiphonaire de la messe (dit aussi graduel), complété par le *cantatorium* – pour les répons s'intercalant entre les lectures du début de la messe – et le tropaire ; pour les lectures, en troisième lieu, l'évangélaire, l'épistolier – comme leur dénomination

1. HILDESHEIM, *Dom- und Diözesanmuseum*, Inv. Nr. DS 18, f. 16v. Voir notamment *Das Kostbare Evangeliar des Heiligen Bernward*, éd. M. Brandt, Munich, 1993, pl. 5 et commentaire p. 27-30 (Rainer Kahsnitz).

2. F. 17r., *Das Kostbare Evangeliar...*, *ibid.*, pl. 6.

3. É. Palazzo, *Histoire des livres liturgiques. Le Moyen Âge, des origines au XIII^e siècle*, Paris, 1993.

l'indique, pour les lectures respectives de passages des Évangiles et des épîtres – et le lectionnaire – réunissant les deux précédents. On a ensuite à faire mention des livres en usage à l'office – ou liturgie des Heures –, également subdivisés en relation avec les trois actions de la prière, du chant et de la lecture. On a donc dans le premier de ces trois cas essentiellement affaire au collectaire ; dans le deuxième cas, il s'agit surtout du psautier, ainsi que de l'antiphonaire de l'office et de l'hymnaire ; dans le troisième cas, on utilise le lectionnaire biblique, l'homélaire – rassemblant des sermons des Pères de l'Église – et le légendier ou passionnaire – pour les récits relatifs aux saints. Notons encore, tant pour le cadre de la messe que pour celui de l'office, que diverses combinaisons peuvent intervenir, avec en particulier des lectionnaires réunissant la plupart des catégories de lecture ou des collectaires-antiphonaires, psautiers-collectaires, etc. Enfin, outre ces livres nécessaires au déroulement soit de la messe soit de l'office, il faut faire état de ceux relatifs à la collation des sacrements et à l'accomplissement précis de plusieurs rites ; il s'agissait initialement de simples *libelli* (fascicules d'ampleur variable), dont on a organisé des regroupements dès le très haut Moyen Âge – pour les *Ordines Romani* notamment, mais aussi pour certains rituels – et que l'on a souvent tendu à insérer dans d'autres livres – sacramentaires ou collectaires, surtout. Parmi ces rituels encore, une place bien spécifique doit être réservée au pontifical, dont l'objet est d'établir une codification rigoureuse (et officielle) de toute l'activité liturgique dont l'évêque à la prérogative.

Après la rapide production de ce panorama, soulignons aussitôt que la période qui nous occupe a correspondu, avec deux temps particulièrement forts en son sein même, à une phase tout à fait décisive dans la constitution d'un tel corpus. Un premier moment capital se situe en coïncidence avec le règne de Charlemagne. C'est alors qu'en effet, dans l'amplification très nette de ce qui s'était amorcé sous Pépin le Bref, s'opère l'adaptation des usages romains dans l'État franc. Dans sa préoccupation d'affirmer son autorité à l'échelle de tout son royaume – et à partir de 800, de son empire –, Charlemagne vise à une unification de la pratique liturgique, parallèle à ce qu'il promet pour l'administration générale. Ainsi, c'est à sa demande personnelle que le pape lui fournit, notamment, un exemplaire du sacramentaire dit « Grégorien Hadrianum », dont le texte, probablement supplémenté par Benoît d'Aniane pour mieux répondre aux nécessités en milieu franc, devait s'imposer dans la majeure partie de l'Occident chrétien à partir du milieu du IX^e siècle. Quant à l'antiphonaire de la messe (graduel), on a également affaire à une réélaboration franque des environs de 780 d'un modèle romain de quelques décennies antérieures ; et l'on reconnaît aujourd'hui que l'attribution à Grégoire le Grand de ce livre de chant majeur – attestée sous la plume de Jean Diacre en ces mêmes années – doit de nouveau s'interpréter en rapport avec l'unification souhaitée par le souverain carolingien – recherche soucieuse de fonder la position du texte ainsi mis au point sur l'autorité d'un des Pères de l'Église latine : la démarche, en ce sens, est exactement la même que pour le sacramentaire. L'histoire des livres de l'office amène à des constats à peu près similaires. C'est notamment ce qui ressort de l'examen du célèbre psautier dit « de Dagulf »⁴, que Charlemagne fit réaliser pour l'offrir au pape Hadrien entre 783 et 795 et qui correspond à la seconde version hiéronymienne, appelée à une très large diffusion aux décennies suivantes en tant que *Psalterium Gallicanum*. Quant aux lectures de l'office, on ne saurait évidemment oublier l'œuvre de révision du texte de la Bible confiée par Charlemagne, toujours, à Alcuin ; et c'est d'ailleurs au même Alcuin, peut-être, que l'on doit la préparation de l'hymnaire « officiel » ordinairement associé au nom de Benoît d'Aniane. Ces quelques exemples suffiront sans doute pour convaincre de l'importance du mouvement en question ; mais ajoutons encore, de manière globale, que la plupart des

4. WIEN, *Österreichische Nationalbibliothek*, Cod. 1861 ; et pour les ivoires de la reliure, D. Gaborit-Chopin, *Musée du Louvre. Département des objets d'art. Ivoires médiévaux, I^{er}-XI^e siècle*, Paris, 2003, p. 132 et 135-140, n° 36.

livres dont nous avons précédemment fait mention acquièrent une forme pérenne entre la fin du VIII^e et le cours du IX^e siècle.

Mais il importe aussi de relever que, si la portée de la mutation est incontestablement moindre, les décennies de la dynastie ottonienne marquent le second des temps forts auxquels nous faisons allusion plus haut. L'innovation principale est alors l'imposition du pontifical dit « romain germanique », qui survient dans la seconde moitié du X^e siècle⁵ ; comme sous Charlemagne, la visée est aussi politique que religieuse, dans la mesure où les souverains de l'époque s'attachent ainsi à une promotion accentuée de la dignité épiscopale, les détenteurs de celle-ci se trouvant appelés à constituer les plus fermes soutiens de l'Empire. Le cours du X^e siècle voit également l'émergence du bénédictionnaire en tant que livre autonome – alors que l'on avait auparavant de simples *libelli* contenant principalement les bénédictions épiscopales pour les divers jours de l'année et les messes votives ou des sacramentaires incluant les bénédictions. Dans un registre évidemment mineur, on pourra, d'autre part, signaler que c'est sensiblement au même moment que l'usage s'instaure, en Italie méridionale du moins, de recourir à un rouleau pour le texte de l'*Exultet* – initialement inclus dans le sacramentaire – chanté à la veillée pascale ; cela devait être noté, car nous aurons à y revenir à propos de la visibilité du livre dans l'édifice.

Indépendamment des deux temps forts ainsi définis, le caractère décisif de la période dans son entier résulte du constat d'évolutions fort importantes, pour plusieurs catégories de livres. On peut en particulier envisager ce qu'il advient pour les lectures évangéliques à la messe : en effet, si l'on continue encore largement, au IX^e siècle, à recourir à des tétraévangiles complets pourvus, suivant un usage attesté dès la fin de l'Antiquité, de notes et signes marginaux indiquant les péripécies à lire aux divers jours de l'année liturgique, le tableau dressé par Theodor Klauser⁶ fait apparaître une utilisation régulièrement croissante, jusqu'au XI^e siècle, de l'évangélaire – ou du lectionnaire, incorporant aussi les périscope des épîtres –, dans lequel les passages se trouvent ordonnés suivant l'ordre même des jours de leur lecture. Et, sans nullement viser à l'exhaustivité, relevons encore le phénomène très significatif de la longue genèse du missel, rassemblant dans un seul livre tous les textes – oraisons, chants, lectures, éventuellement rituels, bénédictions, etc. : comme y insiste Éric Palazzo, il ne s'agit pas là d'une évolution à proprement parler, puisque plusieurs antécédents rudimentaires – sacramentaires pourvus d'*incipit* de chants du graduel en marge des formulaires de la messe, premiers missels à parties juxtaposées, *libelli missarum* rassemblant tous les textes pour une ou plusieurs fêtes – coexistent dès le IX^e siècle ; cela n'en prépare pas moins l'avènement du véritable missel, qui se place au XI^e siècle.

Enfin, il semble par ailleurs s'imposer, relativement à l'ensemble de la période ici embrassée, de ne pas déduire de tout ce qui précède l'idée d'une uniformité des livres en usage dans tous les édifices culturels de l'Occident. À cet égard, relevons qu'un nombre non négligeable des exemplaires attestant l'évolution de telle ou telle catégorie a un caractère plus ou moins somptuaire – qui d'ailleurs a largement dû déterminer leur préservation aux temps ultérieurs. Nous aurons à revenir sur le problème de leur utilisation effective, mais notons déjà ici qu'une très large majorité d'églises ne devaient guère disposer de tels spécimens d'apparat et que, vraisemblablement, l'éventail même de ces catégories de livres y était assez réduit.

5. Outre ce qu'il en est dit dans son premier ouvrage mentionné ci-dessus n. 3, cf. É. Palazzo, *L'évêque et son image. L'illustration du pontifical au Moyen Âge*, Turnhout, 1999, p. 35-46.

6. T. Klauser, *Das römische Capitulare evangeliorum*, I, *Typen*, Münster, 1935, d'où É. Palazzo, *Histoire des livres liturgiques...*, *op. cit.*, p. 110-113.

Où et selon quels usages ?

Ce type de remarque vaut également, nous allons le voir, pour le deuxième point qu'il nous faut à présent envisager : celui des emplacements respectifs dévolus à ces livres dans le cadre de l'édifice, des actions liturgiques dans lesquelles ils se trouvent impliqués et des déplacements qu'ils peuvent subir en rapport avec certaines de ces actions. Ce sont d'abord les *Ordines Romani*⁷, et tout particulièrement l'*Ordo I* avec l'un de ses suppléments (l'*Ordo III*), les *Ordines IV* et *V*, ainsi que l'*Ordo XI* – spécifiquement consacré au baptême –, qui fournissent les indications les plus explicites, bien qu'elles n'aient trait qu'à certaines catégories – parmi les principales, toutefois – des livres en usage, et à certaines actions seulement. Il s'agit surtout des Évangiles, au sujet desquels l'*Ordo I* – établi à Rome même vers 690-700 et relatif à la messe papale – stipule que, lorsqu'il doit se rendre pour célébrer dans une église stationnale, le pontife reçoit au Latran même les exemplaires, qui, en procession, vont être portés devant lui – avec les autres objets liturgiques majeurs – par des acolytes jusqu'à l'église en question ; mais il est dit également, dans ce passage, que l'archidiacre porte aussi des Évangiles et que les épîtres sont en charge du sous-diacre qui aura à y lire. Puis, lors de l'arrivée à l'église, le pontife se dirige d'abord dans le *secretarium* de celle-ci, où est préparé l'exemplaire des Évangiles destiné à être lu. Un acolyte transporte alors celui-ci jusqu'à l'abord de l'autel, où il est repris par un sous-diacre qui le dépose sur l'autel même – c'est à propos de cette même phase que l'*Ordo III* ajoute qu'un acolyte dépose quant à lui l'antiphonaire dans la *schola* des chantres. Le pontife se dirige alors vers l'autel, tandis que le premier chantre de la *schola* entonne le chant d'*introït*. Puis le pontife baise l'autel et les Évangiles et prend place sur son trône. Ensuite, lorsque les évêques entourent le pape et que les prêtres ont eux-mêmes pris place, un sous-diacre monte à l'ambon et y lit l'épître ; aussitôt après, un chantre y monte également avec le *cantatorium* et prononce un répons. Un peu plus avant dans le cours de la célébration, un diacre, après s'être prosterné devant le pontife, vient devant l'autel, y baise à son tour les Évangiles et les élève de ses mains puis, tandis que les acolytes se répartissent en deux groupes dans l'aire autour de l'ambon, diacres et sous-diacres avec les Évangiles passent entre eux. Un sous-diacre indique alors au diacre le passage à lire dans le livre ouvert et ce dernier monte lui-même à l'ambon pour cette lecture ; après que le pontife lui ait adressé un *pax tibi*, le diacre descend et remet le livre au sous-diacre, qui le lui avait ouvert, et qui le transmet à son tour au sous-diacre suivant ; lequel, le présentant devant sa poitrine, le fait baiser aux autres clercs qui l'entourent. Puis l'on dépose ces Évangiles dans leur écriin, tenu prêt par un acolyte auprès de l'ambon, et l'on va les reporter au lieu dans lequel ils sont ordinairement conservés : dans le cas présent, au Latran. Pour la suite de la cérémonie, qui inclut notamment l'eucharistie, il n'est, indépendamment de la mention de quelques chants – l'antiphone de la communion notamment –, plus guère fait mention des livres. On évoquera toutefois encore l'indication de l'*Ordo XI*, composé à Rome dès 550-600 sans doute, et qui, dans le processus baptismal, précise que quatre diacres doivent placer quatre Évangiles aux quatre coins de l'autel avant qu'ils ne lisent le début de chacun d'eux à l'ambon. On dispose par ailleurs aussi d'*Ordines* de l'office (*XIII A-C* et *XVIII*), mais ils ne nous servent guère ici étant donné que, s'ils sont certes précis quant aux prières, chants et lectures propres à chaque jour ou moment, ils restent muets sur le concret de l'emplacement et des éventuels mouvements des livres dans l'édifice.

L'*Ordo I*, composé dans un contexte pontifical bien spécifique et antérieurement à la période qui

7. M. Andrieu, *Les Ordines romani du haut Moyen Âge*, Louvain, 1931-1961, en constitue l'étude fondamentale ; pour ce qui suit ici, cf. particulièrement le t. 2, p. 38 sq, 43, 46-47, 72-105, 133, 157-169 et 192-201.

nous occupe, doit néanmoins (et bien évidemment) être pris en compte dans la mesure, où, comme on l'a reconnu à la suite de Michel Andrieu, sa diffusion a été considérable en deçà des Alpes ; cela dès le VIII^e siècle puisque les Carolingiens, tout spécialement, ont entendu conformer leurs usages aux modèles romains. D'ailleurs, le même Michel Andrieu a établi que les *Ordines IV* et *V* ne constituent que des adaptations de l'*Ordo Ia*, respectivement, opérées vers 790-800 puis vers 850-900 en milieu franc – et que d'autres *Ordines*, dont nous n'avons à tirer ici nulle autre information complémentaire, peuvent être interprétés de même. Parmi les quelques variantes qu'introduit l'*Ordo IV* – *Ordo* dit « de Saint-Amand » – pour ce qui nous concerne, et indépendamment bien sûr de la dévolution à l'évêque de ce qui était la prérogative du pape, on note qu'à défaut de diacre, c'est à un prêtre qu'incombe la lecture des Évangiles à l'ambon. L'*Ordo V* nous offre un peu plus de matière. En premier lieu, il n'y est plus question de l'apport anticipé des Évangiles à l'autel ; le livre y parvient en même temps que le célébrant et sa suite et la procession est dite se déployer du sud au nord : ce qui implique que le *secretarium*, que l'on imaginait plutôt à proximité de l'entrée de l'église dans l'*Ordo I*, est ici supposé se trouver sur l'un des côtés de l'aire presbytérale – donc dans une annexe du chevet. Aussi, à propos de la lecture de l'épître, il est stipulé que le sous-diacre qui en a charge ne monte pas au plus haut de l'ambon, réservé au diacre qui dit l'évangile ; et quant au répons et au chant de l'*Alleluia* qui suivent, ils doivent également s'effectuer du degré bas, où le sous-diacre a lu l'épître ; il est en outre spécifié que le chantre, s'il tient alors son *cantatorium* en main, n'en a en fait pas la véritable nécessité – mais exécute son morceau de mémoire, donc. Quant au moment de la lecture de l'Évangile par le diacre encore, on indique que les sous-diacres thuriféraires qui le précèdent lorsqu'il monte au haut de l'ambon ne font que traverser celui-ci, car ils descendent aussitôt du côté opposé : ce qui, comme l'a relevé Michel Andrieu, sous-entend l'emploi d'un ambon à deux escaliers opposés ; enfin, au cours de cette même lecture, le diacre est dit se tourner du côté sud (celui des hommes).

Il faut à présent envisager le degré auquel ces prescriptions – essentiellement à l'usage pontifical, rappelons-le bien, ou correspondant à des adaptations opérées dans des foyers francs, dont la localisation et le rayonnement exact ne peuvent généralement être précisés – ont pu réellement s'appliquer. C'est alors, en premier lieu, la confrontation avec ce que l'on sait des installations cultuelles dans les édifices de l'époque à laquelle il s'impose de procéder. Nous débiterons naturellement cette évocation par les basiliques romaines, puisqu'elles étaient censées constituer une référence à cet égard. On dispose, pour cela, des tentatives de reconstitution de l'état des VIII^e-IX^e siècles dues à Sible de Blaauw, pour en particulier Saint-Pierre (ill. 85), à partir des données du *Liber Pontificalis*⁸. Encore que les mentions qui figurent dans ce dernier, privilégiant surtout les *ornamenta* à caractère somptuaire les plus divers, ne soient pas d'interprétation si aisée, on peut en inférer que l'autel, sur un podium à la corde de l'abside, était alors précédé de deux clôtures hautes de type *pergula*, parallèles entre elles suivant une direction nord-sud et distantes de 3 m ; c'est là que se tenaient les chantres, tandis que les clercs d'ordre majeur prenaient place aux côtés du pontife, aux *subsellia* de part et d'autre de la cathèdre au fond de l'abside. Quant à l'ambon, que le *Liber Pontificalis* dénomme *lectorium*, on a simplement connaissance d'un don de Léon III – manifestement substitué un dispositif plus ancien –, consistant en une plate-forme à revêtement (?) d'argent dressée sur quatre pieds et surmontée d'une tête de lion – peut-être l'ornement d'un lutrin, avec référence au symbole de l'évangéliste Marc ? – ; Sible de Blaauw l'a localisé quelque peu en avant de la *schola* des chantres, sur le côté sud d'un (hypothétique) couloir axial attenant à

8. S. de Blaauw, *Cultus et decor. Liturgia e architettura nella Roma tardoantica e medievale. Basilica Salvatoris, Sanctae Mariae, Sancti Petri*, Cité du Vatican, 1994 ; pour ce qui suit ici, voir particulièrement t. 1, p. 75-79 et t. 2, p. 587 et 599.

celle-ci, à l'instar de ce qui ressort des fouilles dans certaines églises paléochrétiennes ; mais le *Liber Pontificalis* ne dit rien quant à cet emplacement. Notons encore, d'autre part, pour en terminer avec les exemples de mouvance pontificale, que le même *Liber* romain semble bien ne faire état, pour la cathédrale du Latran au temps du même pape Léon III, que d'une unique clôture en avant de l'autel : ce qui ne s'accorde guère avec ce que nous venons de voir pour Saint-Pierre et pose d'emblée le problème de la disparité des dispositifs...

Si l'on s'écarte de Rome pour considérer à présent le reste de l'Italie ainsi que ses « marges » orientales d'Istrie et de Dalmatie, on peut s'appuyer sur la thèse de Thomas Creissen, qui, en 2002, a retracé de manière particulièrement minutieuse l'ensemble de la documentation archéologique alors disponible et les apports de quelques – trop rares, au demeurant – études antérieures⁹. Pour la période qui nous concerne, les résultats en sont cependant très décevants ; cela faute de sources textuelles sur d'anciens usages liturgiques locaux, sans doute toujours plus ou moins en vigueur, et du fait de la méconnaissance des dispositions originelles de multiples fragments de chancels ou d'ambons recueillis çà et là. De plus récentes publications sur ces mêmes milieux sont cependant exploitables, dans la mesure où il s'agit de comptes rendus de fouilles beaucoup plus attentives aux installations culturelles et à leur éventuelle évolution.

Ainsi, en Istrie, on a pu reconnaître, pour la phase correspondant probablement à l'époque carolingienne ou aux alentours de l'an Mil, des clôtures de chœur uniques barrant la nef dans les églises de Velika Gospa (Bale)¹⁰ et de Guran¹¹. Notons alors que se pose le problème de la délimitation d'une aire spécifique pour les chœurs à l'intérieur de cet espace et que nulle trace de l'ambon n'a pu être relevée. Quant aux territoires en deçà des Alpes, les données sont aussi à l'heure actuelle assez maigres, dans la double mesure où les réaménagements postérieurs ont fait disparaître la plupart des traces anciennes dans les édifices médiévaux et où les fouilles minutieuses sont, là également, encore peu nombreuses¹². On doit du moins évoquer celles du groupe épiscopal de Genève, où l'état des IX^e-X^e siècles semble avoir présenté, suivant la reconstitution de Charles Bonnet¹³, un vaste podium s'étendant du fond de l'abside au milieu, presque, de l'édifice cathédral ; ce podium, qui manifestement accueillait l'autel dans sa partie orientale, était subdivisé par une clôture nord-sud avec couloir d'accès axial, à peu près à la moitié de son extension ; la partie restante du podium, à l'ouest, simplement séparée de la nef volée de marches, a pu correspondre à l'aire occupée par les chœurs ; mais là, de nouveau, on n'a guère constaté de traces d'un ambon.

Des ambons, malheureusement non retrouvés à leur emplacement d'origine, sont cependant attestés pour cette même période : ainsi notamment celui de Romainmôtier, dont le style des sculptures s'accorde avec son attribution à l'abbatiale dans sa phase du VIII^e siècle¹⁴ ; on a affaire à un ambon

9. T. Creissen, *Les clôtures de chœur dans les églises d'Italie, d'Istrie et de Dalmatie au cours de la période romane*, thèse de doctorat, dir. Jean-Pierre Caillet, université Paris X-Nanterre, 2002 ; pour ce qui suit ici, voir particulièrement p. 16-32 (Rome et ses environs), 84-91 (Italie du Sud) et 133-142 (Italie du Nord et Croatie actuelle).

10. *Velika Gospa près de Bale (Istrie)*, éd. M. Jurković et J.-P. Caillet, t. 1, Zagreb/Motovun, 2007, p. 45-49.

11. J. Terrier, M. Jurković et I. Marić, « Les sites de l'église Sainte-Cécile et de l'ancienne agglomération de Guran en Istrie (Croatie) : dixième campagne de fouilles archéologiques », *Hortus artium medievalium*, 18/2 (2012), particulièrement p. 434-441.

12. H. R. Sennhauser (éd.), *Frühe Kirchen im östlichen Alpengebiet, von der Spätantike bis in ottonische Zeit*, Munich, 2003, 2, p. 967.

13. C. Bonnet, *Les fouilles de l'ancien groupe épiscopal de Genève (1976-1993)*, Genève, 1993, p. 72-74.

14. Cf. notamment C. Heitz, *L'architecture religieuse carolingienne. Les formes et leurs fonctions*, Paris, 1980, p. 24-25 et 93-95.

à deux escaliers, dérivant une typologie bien attestée en Occident dès le VI^e siècle – on songe à l'ambon dédié par l'archevêque Agnellus dans la cathédrale de Ravenne¹⁵ –, et cela s'adapte évidemment au mieux à l'un des usages évoqués ci-dessus à propos de l'*Ordo IV*. Mais notons aussitôt que cette typologie n'était certainement pas la seule en usage ; et que, de plus, bien des églises plus ou moins modestes ne devaient même pas posséder un dispositif monumental de cet ordre : un simple pupitre, mobile éventuellement, pouvait en tenir lieu.

Sinon, pour achever avec ce que livre le contexte de l'édifice, on doit surtout tenir compte de ce qui est indiqué sur le fameux plan de Saint-Gall¹⁶ (ill. 86). C'est l'aire orientale de l'abbatiale qui nous y retient, avec la claire attestation, devant la plate-forme de l'autel majeur à la Vierge et au grand saint local (d), d'un emmarchement double descendant à une deuxième aire enclose de chancels à l'intérieur de laquelle se trouvent implantés deux pupitres latéraux (i) – pour les livres de chant et ceux de certaines lectures, sans doute –, puis, sur l'axe médian et plus avant vers la nef, l'ambon lui-même (j), où, comme le précise l'annotation, *hic evangeliae recitatur lectio pacis*. Mais, comme il a été établi par Werner Jacobsen, notamment¹⁷, la portée souvent reconnue à ce document, que l'on a voulu considérer comme un modèle issu des discussions du synode de 816/817 à Inden, doit certainement être réduite : élaboré plutôt vers 830 à Reichenau, ce plan n'a dû être conçu que pour une application dans un cadre régional relativement restreint.

Après les témoignages ainsi fournis par les monuments eux-mêmes, on doit se tourner vers les représentations figurées. C'est le sacramentaire réalisé pour l'évêque messin Drogon, vers le milieu du IX^e siècle, qui offre, à ce sujet, la matière la plus abondante¹⁸. D'abord, les ivoires de son plat de reliure inférieur (ill. 87) se distinguent par, comme l'a reconnu notamment Roger Reynolds¹⁹, une fidèle illustration de la messe calquée sur les *Ordines I à VI* – c'est-à-dire, comme on l'évoquait ci-dessus, le rite romain et son adaptation au milieu franc entre la fin du VIII^e et le cours du IX^e siècle. Pour ce qui touche au livre, on y voit sur la plaquette n° 4 (deuxième registre, à gauche) le baisement des Évangiles par l'évêque lorsqu'il accède à l'autel dans la phase de l'*introït* ; puis sur la plaquette n° 5 – immédiatement à droite de la précédente –, l'évêque près de sa cathèdre et tourné vers l'est écoute le *Kyrie* et le *Gloria in excelsis Deo* – mais on note alors que les chantres, dépourvus de livres, exécutent ces morceaux de mémoire ; puis sur la plaquette n° 6 – déplacée, dans l'état actuel, à l'extrémité gauche du registre supérieur –, les cierges placés au milieu de l'église devant l'autel et les quatre clercs majeurs assis aux côtés de l'évêque trônant correspondent au moment de la lecture de l'épître – dont le livre n'apparaît pas ici, ni d'ailleurs l'ambon d'où un sous-diacre est censé y

15. Cf. notamment F. W. Deichmann, *Ravenna, Hauptstadt des spätantiken Abendlandes. Kommentar*, t. 1, Wiesbaden, 1974, p. 11 ; et, plus récemment, M. David, *Eternal Ravenna. From the Etruscans to the Venetians*, Turnhout, 2013, p. 198-201 et fig. 159-161.

16. Cf. C. Heitz, *L'architecture religieuse carolingienne...*, *op. cit.*, p. 256-257, plan avec localisation (par lettres) des dispositifs liturgiques.

17. W. Jacobsen, *Der Klosterplan von St. Gallen und die karolingische Architektur. Entwicklung und Wandel von Form und Bedeutung im fränkischen Kirchenbau zwischen 751 und 840*, Berlin, 1992 ; pour une synthèse rapide, cf. *Id.*, « Nouvelles recherches sur le plan de Saint-Gall », dans C. Heitz, W. Vogler et F. Héber-Suffrin (éd.), *Le rayonnement spirituel et culturel de l'abbaye de Saint-Gall*, Nanterre/Paris, 2000 (Centre de recherches sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, cahier IX), p. 11-35.

18. PARIS, *Bibliothèque nationale de France*, lat. 9428 ; cf. notamment M.-P. Laffitte et C. Denoël, avec la collaboration de M. Besseyre, *Trésors carolingiens. Livres manuscrits de Charlemagne à Charles le Chauve*, Paris, 2007, p. 194-199, n° 53.

19. R. E. Reynolds, « Image and Text : a Carolingian Illustration of Modifications in the Early Eucharistic Ordines », *Viator*, 14 (1983), p. 59-75.

lire ; puis, sur la plaquette n° 8 – au milieu du registre inférieur –, l'évêque s'apprête à la consécration des espèces, un diacre lui présentant le livre ouvert pour qu'il prononce les mots du canon de la messe – le livre en question est donc le sacramentaire. Au plat supérieur, on retrouve plusieurs scènes liturgiques et l'on doit en particulier s'arrêter aux plaquettes n°s 1, 4, et 8 – suivant le montage (à l'évidence non d'origine) de l'état actuel ; il s'agit respectivement de l'ordination de diacres, de la bénédiction des saintes huiles puis de celle des fonts baptismaux ; dans les deux premiers cas, un clerc à l'ambon présente le livre ouvert à l'évêque, tandis que dans le troisième cas il se tient immédiatement à côté de lui pour la même opération ; le livre en question est de nouveau, à chaque fois, le sacramentaire, qui contient les formules de bénédiction appropriée à ces actions. Enfin, certains feuillets du manuscrit lui-même montrent des représentations analogues²⁰ : par exemple, dans l'initiale du folio 46v, avec la bénédiction des saintes huiles. Mais y apparaissent aussi des images d'autre nature également en rapport avec notre propos : en particulier, l'initiale du folio 91, où se déploie un cycle des miracles perpétrés par le saint évêque local Arnoul, on voit notamment celui-ci procéder à un exorcisme (en haut à gauche) en lisant l'oraison spécifique sur un sacramentaire qu'on lui tient ouvert.

Ce volume produit à l'intention du grand évêque messin s'avère en fait exceptionnel, quant à cette valeur documentaire. Ainsi, dans le sacramentaire issu du monastère ligérien de Marmoutier à peu près au même moment, seule l'image du folio 173v, montrant l'abbé bénissant les membres de sa communauté, apporte un témoignage visuel direct de l'usage du livre²¹ (ill. 81) ; c'est d'ailleurs, évidemment, du sacramentaire qu'il s'agit. Il est cependant un autre exemple de (probable) sacramentaire, apparemment plus tardif – des environs de l'an Mil, plutôt que de la seconde moitié du IX^e siècle comme on l'a longtemps considéré –, dont l'apport iconographique doit particulièrement encore nous retenir. Il en subsiste les deux ivoires, aujourd'hui dissociés entre des musées de Cambridge et de Francfort (ill. 88 et 89), originaires montés sur la reliure d'un manuscrit désormais perdu. Ulrike Surman en a donné, en développant une analyse et une contextualisation extrêmement serrées, l'interprétation la plus convaincante²². La plaque de Cambridge évoque l'une des phases initiales de la messe, lorsque le célébrant se tourne vers la *schola* pour l'inviter au chant ; la représentation n'est toutefois pas conforme aux prescriptions des *Ordines Romani* – ni à celle de l'évêque messin Amalair²³ –, dans la mesure notamment où c'est le célébrant lui-même (le pontife, en l'occurrence), qui, au lutrin, tient d'une main le livre inscrit du *ad te levavi*... correspondant au début du premier chant de l'antiphonaire. Quant à la plaque de Francfort, on a

20. Quant à la relation entre certaines images du manuscrit et les scènes des ivoires, voir notamment J.-P. Caillet, « Il Sacramentario di Drogon di Metz : modalità e circostanze della realizzazione di un libro liturgico carolingio », dans F. F. d'Arcais et F. Crivello (éd.), *Come nasce un manoscritto miniato. Scriptoria, tecniche, modelli e materiali*, Modène, 2010, p. 81-91.

21. AUTUN, *Bibliothèque municipale*, ms. 19bis. Voir notamment J. Décrétaux, « Le sacramentaire de Marmoutier conservé à la bibliothèque municipale d'Autun », *Mémoires de la Société Éduenne*, 51/4 (1970), p. 237-292 ; *Id.*, « Les manuscrits autunois, témoins de la liturgie carolingienne », dans *Charlemagne ou l'éveil de l'Europe, d'Augustodunum à Ingelheim*, Autun, 1999, particulièrement p. 61 et photographie de la 4^e de couverture.

22. U. Surman, *Studien zur ottonischen Elfenbeinplastik in Metz und Trier*, Bonn, 1990 ; pour ce qui suit ici, cf. particulièrement p. 22-27, 44-51 et 72. Voir aussi, cependant, E. M. Knop, « Der Liturgiker als Liturgie. Zu den Elfenbeintafeln mit Darstellungen der Messfeier in Cambridge und Frankfurt », *Ecclesia Orans*, 7 (1990), p. 23-42, qui envisage plutôt là un livre de chant.

23. Quant à ce qui est prescrit par cet évêque messin dans la première moitié du IX^e siècle, cf. les remarques d'U. Surman, *Studien zur ottonischen Elfenbeinplastik*, part. p. 38, 40-41 et 48-49, avec renvois aux passages du texte d'Amalair et à son édition moderne par J.-M. Hanssens, *Amalarii episcopi opera liturgica omnia*, Cité du Vatican, 1948-1950.

affaire au moment du chant du *Sanctus* précédant l'eucharistie, comme le dénote (au sommet) la participation des anges, par référence aux propos d'Amalaire²⁴ ; sur l'autel, de part et d'autre du calice de la patène avec trois hosties, sont posées deux livres : celui de gauche, fermé, correspond manifestement aux Évangiles, alors que celui de droite, ouvert à la page du début du canon de la messe, est le sacramentaire. On est donc, de manière synthétique, confronté à un programme destiné à exalter l'origine grégorienne alors régulièrement postulée – Grégoire le Grand lui-même se trouvant ici figuré comme célébrant – tant pour le sacramentaire que pour l'antiphonaire, tour à tour en valeur dans ces deux scènes.

Ainsi que l'a relevé Éric Palazzo, c'est le sacramentaire qui a fourni ensuite la base du répertoire figuratif des principaux manuscrits incorporant, occasionnellement et très partiellement du moins, une illustration du rituel : à savoir, les pontificaux et les bénédictionnaires – ces derniers constituant d'ailleurs, comme il a été rappelé ci-dessus, une partie détachée des sacramentaires puis pontificaux qui initialement les incluaient. On en a alors quelques exemplaires remarquables dans un cadre géographique élargi à une grande partie de l'Occident, à partir de la seconde moitié du x^e siècle : ainsi, aussi bien dans la production anglaise, avec notamment le pontifical de l'archevêque Robert, celui dit de Lanaeth et le bénédictionnaire d'Aethelwold, que dans celle de l'Italie méridionale, avec tout spécialement le rouleau de l'évêque bénéventain Landulf²⁵. Pour ce qui ici nous occupe, et même si bien entendu les péripéties que les images illustrent et leurs implications théologiques sont tout à fait distinctes, l'iconographie en apparaît d'ailleurs assez répétitive : tant pour les rites d'ordination que pour ceux de dédicace de l'église ou de bénédiction de la communauté, le prélat y est montré accosté par un clerc qui lui présente le livre en question pour qu'il prononce la formule adéquate. Le cas de l'exemplaire de Landulf, outre le fait que son contenu se rapporte à une liturgie des ordinations spécifiques du contexte régional²⁶, se signale par sa nature de volumen. À cet égard du moins, il n'est pas sans évoquer ce qui a été produit dans ce même milieu et à partir du même moment : les rouleaux d'*Exultet*, dont nous avons déjà fait rapidement mention et auxquels nous devons maintenant revenir pour des aspects d'un tout autre ordre.

Les rouleaux en question, dont le contenu, ainsi que nous le rappelions plus haut, a été détaché du sacramentaire, offrent en effet la particularité d'inclure des images en sens contraire du texte : de sorte que lorsque le diacre, à l'ambon, lisait celui-ci lors de l'allumage du cierge de la veillée pascale, les fidèles pouvaient (plus ou moins) observer correctement l'illustration au fur et à mesure du déroulement du volumen. Il s'agit là d'une réelle spécificité, car, comme l'a souligné encore Éric Palazzo, aucun autre livre liturgique n'était destiné à être ainsi vu par l'assemblée des laïcs²⁷.

24. U. Surman, *Studien zur ottonischen...*, *ibid.*, p. 70-72, avec également renvoi au texte d'Amalaire et à son édition par J.-M. Hanssens.

25. É. Palazzo, *L'évêque et son image...*, *op. cit.*, p. 132 (pontifical de l'archevêque Robert : ROUEN, *Bibliothèque municipale*, ms. 369 Y 7) ; p. 136 et fig. 14, p. 135 (pontifical de Lanaeth : ROUEN, *Bibliothèque municipale*, ms. 368 A 27) ; p. 129-132 et fig. 9, p. 131 (bénéditionnaire d'Aethelwold : LONDON, *British Library*, Add. 49598) ; p. 138-141 et fig. 1-2, p. 86-87 (rouleau de Landulf : ROMA, *Biblioteca Casanatense*, ms. 724 [B I 13]).

26. R. E. Reynolds, « Image and Text : the Liturgy of Clerical Ordination in Early Medieval Art », *Gesta*, 22 (1983), p. 27-38.

27. É. Palazzo, *Histoire des livres liturgiques...*, *op. cit.*, p. 99. Pour cette production particulière, cf. notamment G. Cavallo et C. Bertelli, *Rotoli di Exultet nell'Italia meridionale*, Bari, 1973.

Le problème de l'utilisation effective des livres d'apparat

Mais le cas des rouleaux d'*Exultet* nous interpelle aussi à un autre titre. Car si l'on a manifestement affaire à un livre à caractère somptuaire (puisqu'il est richement enluminé) d'utilisation effective, on doit se demander s'il en allait de même pour les exemplaires d'apparat des autres catégories de livres. Notons déjà que, pour les rouleaux d'*Exultet*, l'usage en était réservé à la seule veillée pascale ; et c'est donc aussi sans doute vers l'hypothèse d'une utilisation limitée et dans le cadre de célébrations festives seulement, qu'il convient de s'orienter : à cet égard, relevons d'ailleurs que l'*Ordo Romanus I* associe le recours à des *evangelia majora* à la liturgie pontificale dans le cadre des messes stationnelles²⁸. Ajoutons que le relativement bon (et parfois même excellent) état de conservation des manuscrits somptuaires qui nous sont parvenus plaide dans le même sens. Nous nous sommes, en d'autres circonstances, appliqués à montrer que le nombre des exemplaires plus ou moins luxueusement illustrés avait dû être très réduit : contentons-nous de rappeler ici que pour un sanctuaire aussi prestigieux que la cathédrale de Reims au IX^e siècle, l'archevêque Hincmar n'a fait réaliser que quatre manuscrits d'apparat, aux dires du chanoine historiographe Flodoard²⁹. D'ailleurs, il semble que ce soit surtout à titre de cadeau que les exemplaires de ce genre aient été conçus : prenons-en à témoin le psautier de Dagulf³⁰, que Charlemagne destinait au pape Hadrien. On visait aussi notamment à resserrer (ou à créer) des liens avec un établissement important, comme lorsque Louis le Pieux offrit en 827 à l'abbaye Saint-Médard de Soissons les Évangiles éponymes, dont il avait lui-même hérité de Charlemagne³¹ ; ou comme lorsque, en 1012 sans doute, Henri II fit don à la nouvelle cathédrale de Bamberg du non moins luxueux livre de péripécopes aujourd'hui conservé à Munich³². Il semble acquis que, lors des solennités du moins, certains de ces livres se trouvaient bien dans l'église : outre les *evangelia majora* du Latran évoqués ci-dessus, on peut en effet prendre en compte l'inventaire de l'abbaye de Centula/Saint-Riquier, dressé en 831, qui précise que, dans l'aire de l'autel du saint, se trouvait un précieux recueil d'Évangiles – certainement celui donné par l'abbé Angilbert, qui le tenait de Charlemagne, aujourd'hui conservé à Abbeville³³ – dans un écrin rehaussé de gemmes, ainsi que ce qui semble avoir été un présentoir pliant pour l'y déposer³⁴.

Mais dans d'autres cas, l'éventualité d'une utilisation réelle (même limitée) doit être mise en doute. Quant au célèbre psautier d'Utrecht³⁵, Koert Van der Horst a relevé que son caractère de psautier purement « biblique » – sans agencement des psaumes suivant l'ordre de leur récitation à l'office, ainsi

28. M. Andrieu, *Les Ordines romani...*, *op. cit.*, t. 2, p. 73 et 77.

29. M. Sot, *Un historien et son Église. Flodoard de Reims*, Paris, 1993, p. 68-69 et 497-498.

30. Cf. ci-dessus n. 4.

31. PARIS, *Bibliothèque nationale de France*, lat. 8850. M.-P. Laffitte et C. Denoël, *Trésors carolingiens...*, *op. cit.*, p. 97-100, n° 10.

32. MÜNCHEN, *Bayerische Staatsbibliothek*, Clm 4452 ; cf. notamment H. Fillitz, R. Kahsnitz et U. Kuder, *Zierde für ewige Zeit. Das Perikopenbuch Heinrichs II*, Munich/Francfort, 1994.

33. ABBEVILLE, *Bibliothèque municipale*, ms. 4 ; cf. notamment A. Magnien (éd.), *Saint-Riquier. Une grande abbaye bénédictine*, Paris, 2009, p. 34-35.

34. Cf. notamment C. Davis-Weyer, *Early Medieval Art, 300-1150 (Sources and Documents)*, Toronto/Buffalo/Londres, 1986, p. 95-96.

35. UTRECHT, *Universiteitsbibliotheek*, cod. 32 ; cf. notamment K. van der Horst, W. Noel et W. C. M. Wüstefeld (éd.), *The Utrecht Psalter in Medieval Art. Picturing the Psalms of David*, Utrecht, 1996.

que manquant des textes adventices en usage dans ce cadre – le rendait impropre à la liturgie ; tout au plus convenait-il pour la lecture privée de son destinataire – princier ou de haut rang ecclésiastique³⁶. Des remarques du même ordre ont pu être formulées au sujet du plus ancien antiphonaire qui nous soit parvenu, celui peut-être produit pour Charles le Chauve et légué par celui-ci à sa chapelle palatine de Compiègne en 877³⁷ : car si l'ornementation en est assez remarquable, l'ordre des chants n'y respecte pas non plus le cycle en usage et le texte lui-même comporte de nombreuses fautes.

Il est donc infiniment probable, au total, que l'on recourait le plus souvent – et tant à la messe qu'à l'office – à des livres de facture beaucoup plus simple ; les multiples établissements de caractère modeste n'avaient d'ailleurs nulle alternative. D'autre part, on doit aussi imaginer que, quelle que soit leur nature, tous ces livres ne demeuraient pas en permanence dans l'édifice cultuel lui-même. Nous avons déjà vu que l'*Ordo Romanus I* indiquait que le pontife et sa suite prenaient au palais du Latran les exemplaires nécessaires au service divin qu'ils allaient célébrer. On peut donc penser que dans le cadre d'un diocèse, la résidence épiscopale pouvait parfois aussi abriter les livres en question. Mais sur le plan de Saint-Gall, auquel on doit encore revenir ici, on constate qu'une bibliothèque (B) jouxte immédiatement le chœur oriental, au-dessus du *scriptorium*. Cet emplacement correspond d'ailleurs à celui que l'on a récemment conjecturé comme ayant eu la même fonction à Saint-Jean l'Évangéliste de Ravenne au v^e siècle : là, les observations sur la paroi de l'annexe sud du chevet ont permis de restituer d'originelles niches ayant bien pu constituer des armoires à livres³⁸. Il n'est donc pas exclu que l'on ait eu affaire à des dispositifs de cet ordre dans nombre de sanctuaires de la période qui à présent nous occupe ; et cela aurait pu advenir, cette fois, aussi bien dans le cadre d'établissements séculiers ou monastiques majeurs que dans des églises de moindre importance.

Remarques finales

Le panorama ainsi brossé laisse incontestablement subsister pas mal d'imprécisions, voire de véritables zones d'ombre ; ce qui découle d'une documentation textuelle et archéologique plus ou moins insuffisante quant aux aspects que nous avons tour à tour évoqués ; et une documentation surtout très déséquilibrée, dans la mesure où l'essentiel en a trait aux contextes les plus prestigieux, dont le caractère représentatif à l'égard de l'ensemble est bien loin d'être assuré : cela à la mesure, sans doute, de la dichotomie entre des intentions d'unification bien affirmées et les difficultés multiples de leur application concrète dans des cadres locaux disparates. Quelques lignes de force paraissent cependant pouvoir être dégagées. Il s'agit d'abord, insistons-y, de la constitution d'un véritable corpus de livres appropriés à ce que requéraient les différentes phases de la messe et de l'office, elles-mêmes alors en processus de codification durable à l'échelle de la majeure partie de l'Occident chrétien ; et la référence prioritaire au modèle romain ne surprend guère, dans la mesure où les dynasties successivement régnaient entendaient largement s'appuyer sur l'institution pontificale. En deuxième lieu, il apparaît

36. K. van der Horst, *The Utrecht Psalter...*, *ibid.*, p. 37, 39 et 81-83.

37. PARIS, *Bibliothèque nationale de France*, lat. 17436 ; cf. notamment M.-P. Laffitte et C. Denoël, *Trésors carolingiens...*, *op. cit.*, p. 112-113, n° 16.

38. J. C. Smith, « The Side Chambers of San Giovanni Evangelista in Ravenna : Church Library of the Fifth Century », *Gesta*, 29 (1990), p. 86-97 ; d'où G. Cantino Wataghin, « Le biblioteche nella Tarda Antichità : l'apporto dell'archeologia », *Antiquità tardive*, 18 (2010), particulièrement p. 55-56 et fig. 39-44.

que l'usage alterné de ces livres porte fortement l'accent sur la bipolarité culturelle – instaurée depuis les temps paléochrétiens, au demeurant – que déterminent l'autel et l'ambon ; cela pour la célébration de la messe, du moins, car la carence des informations au sujet de l'office est beaucoup plus sensible ; il est vrai que le choix et l'ordre de ce qui y est dit et chanté sont également bien établis, et que les mouvements ne s'y trouvent guère impliqués. Mais quant aux déplacements justement, on peut encore constater que, durant la messe, le livre est amené à investir la quasi-totalité de l'édifice : car, outre les interventions qui l'engagent à l'autel et à l'ambon – ainsi que dans la *schola* avoisinant celui-ci –, son apport solennel avec la procession d'*introït* correspond au souci d'exalter le support du Verbe dans toute l'aire dévolue aux fidèles ; et, bien que de moindre impact sur le plan proprement culturel, son rangement probable dans une annexe privilégiée de l'église – conjointement aux objets du trésor lorsqu'il s'agit d'exemplaires d'apparat – dénote aussi toute l'importance qu'on lui accorde. À ces divers égards, les quelque deux siècles et demi sur lesquels nous nous sommes focalisés ont un poids véritable sur la courbe d'une évolution entamée dès la fin de l'Antiquité ; et le fait que, pour la première fois, le décor même de certains de ses livres s'attache à refléter les usages que l'on entend généraliser est sans doute l'une des marques les plus tangibles du caractère décisif de cette période.

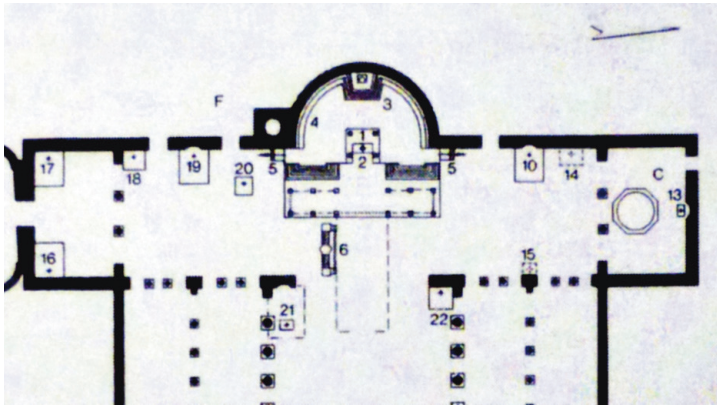


Table des matières

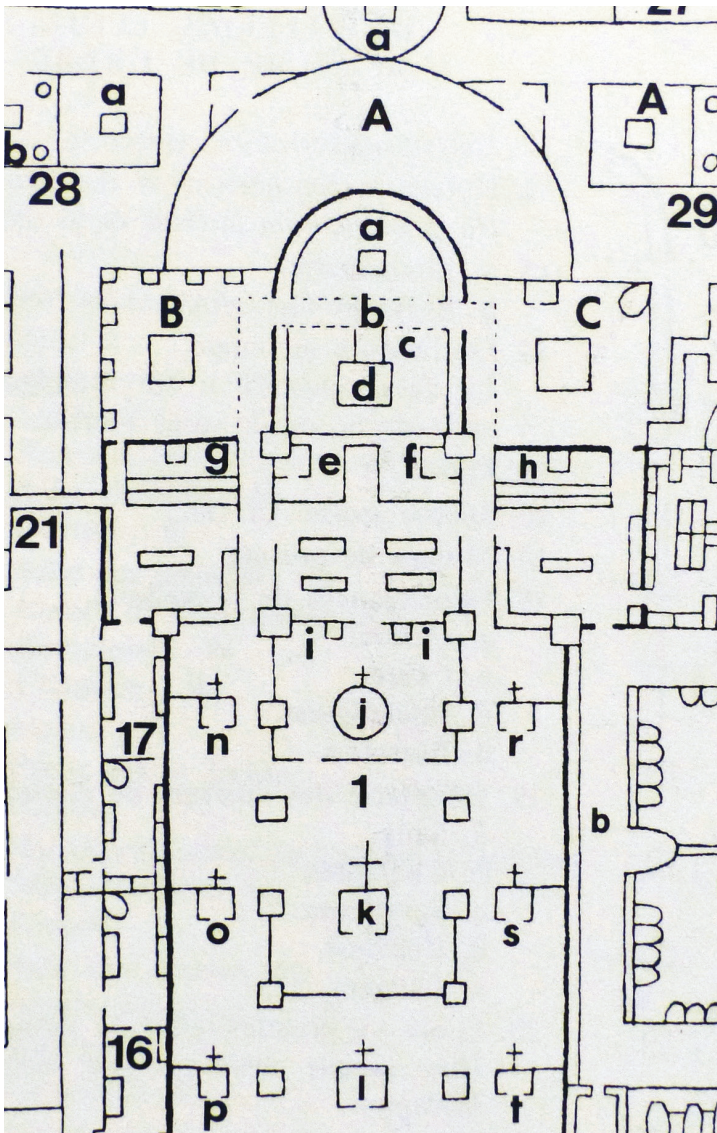
Charlotte Denoël, Anne-Orange Poilpré et Sumi Shimahara Introduction	5
 Dire et figurer le livre	
Charlotte Denoël L'Épiphanie du Verbe. Essai d'une typologie formelle des représentations du livre au premier Moyen Âge dans les portraits des évangélistes.....	15
Bruno Bon et Krzysztof Nowak Autour de <i>Liber</i> : étude (e-)lexicographique.....	27
Isabelle Marchesin Mise en voir mathématique et intermédialité du Verbe dans les Évangiles carolingiens. Genèse d'une tradition iconographique.....	39
Lawrence Nees Design, Default or Defect in Some Perplexing Represented Books.....	71
 Livre, loi et autorité	
Stefan Esders Deux <i>libri legum</i> au service des fonctionnaires du royaume d'Italie à l'époque carolingienne.....	79
Anne-Orange Poilpré <i>Dans et avec</i> le livre : Jérôme, David et les souverains carolingiens.....	85
François Bougard Le livre de l'autorité du siècle.....	99
Helmut Reimitz Livres d'histoire et histoire du livre à l'époque carolingienne.....	107
 Livre et Bible	
Yves Christe Un nouveau Sinaï pour Pierre et Paul.....	121

Sumi Shimahara Le livre dans le Livre : parcours exégétiques.....	131
Beatrice E. Kitzinger Representing the Gospels Beyond the Carolingian Center.....	151
Eliza Garrison Movement and Time in the Egbert Psalter.....	163
 Livre et liturgie	
Adam S. Cohen The Book and Monastic Reform.....	173
Cécile Voyer Mise en abyme. Le sacramentaire de Marmoutier et ses images.....	183
Jean-Pierre Caillet Le livre dans l'édifice cultuel aux temps carolingiens et ottoniens.....	193
Marie-Céline Isaïa Un simple objet ? Le livre dans l'hagiographie médiolatine (IX ^e -XI ^e siècle).....	205
 Livre, signes, images littéraires	
Francesco Stella Les représentations du livre dans les textes poétiques carolingiens et ottoniens. Naissance de la poésie paratextuelle.....	221
Fabrizio Crivello <i>Tabulae</i> et livres dans les tables des Canons de l'école de la cour de Charlemagne. Questions ouvertes.....	237
François Bougard Le livre dans tous ses états. Conclusions.....	243
Index des noms de personnes.....	249
Index des noms de lieux.....	255
Index des manuscrits.....	260
Liste des contributeurs.....	264





Ill. 85. Rome, Saint-Pierre. Reconstitution des dispositifs liturgiques aux VIII^e-IX^e siècles, d'après S. de Blaauw, *Cultus et Decor*, t. 2, fig. 5 (en particulier, 1 = autel majeur ; 6 = ambon).



Ill. 86. Schéma du chœur oriental et de la nef de l'abbatiale de Saint-Gall avec localisation des dispositifs liturgiques, d'après C. Heitz, *L'architecture religieuse carolingienne*, Paris, p. 257 (en particulier, d = autel majeur ; i = pupitres latéraux ; j = ambon ; B = bibliothèque).



Ill. 87. Sacramentaire de Drogon, PARIS, *Bibliothèque nationale de France*, lat. 9428.
Ivoires du plat inférieur de la reliure.





Ill. 88. Ivoire provenant probablement de la reliure d'un sacramentaire, CAMBRIDGE, Fitzwilliam Museum, inv. n° 12-1904.



Ill. 89. Ivoire provenant probablement de la reliure d'un sacramentaire, FRANCFORT, Stadt-und Universitätsbibliothek, Ms. Barth. 181, Liebieghaus.